

# Not'Com Com

Bulletin d'information de la Communauté  
de Communes Meuse Rognon

Crèche  
des  
petits  
anges



Dossier:

Nouvelle  
**crèche**  
à Illoud



SAUF



# Sommaire

|                                               |     |
|-----------------------------------------------|-----|
| 1   Édito .....                               | p3  |
| 2   La nouvelle gouvernance .....             | p4  |
| 3   Le budget .....                           | p6  |
| 4   Dossier : Nouvelle crèche à Illoud .....  | p8  |
| 5   Les crèches .....                         | p10 |
| 6   Le Relais Petite Enfance .....            | p11 |
| 7   Les ordures ménagères .....               | p12 |
| 8   France Services .....                     | p13 |
| 9   Les ressources humaines .....             | p14 |
| 10   Portail famille .....                    | p15 |
| 11   Contacts et informations pratiques ..... | p16 |



Nicolas LACROIX

Président  
de la Communauté  
de Communes Meuse Rognon

Conseiller municipal  
de Bourdons-sur-Rognon



## Chers habitants de Meuse-Rognon,

C'est avec un sentiment de fierté et de responsabilité que je vous adresse ce message, au nom de l'ensemble des élus et des agents de la Communauté de Communes Meuse Rognon.

L'année 2026 s'ouvre sous le signe du renouveau et de la continuité. À l'issue des dernières élections municipales, notre conseil communautaire m'a renouvelé sa confiance pour un nouveau mandat de six ans à la tête de notre intercommunalité. Je mesure pleinement l'honneur et la responsabilité que représente cette mission au service des 59 communes de notre territoire. Aux côtés d'une équipe de huit vice-présidents aux délégations complémentaires, nous avons d'ores et déjà engagé une feuille de route ambitieuse, ancrée dans les réalités du quotidien.

Sur le plan financier, notre budget primitif 2026 s'établit à 8,4 millions d'euros en fonctionnement, auxquels s'ajoute un programme d'investissements d'un million d'euros. Ces ressources, gérées avec rigueur et transparence, sont intégralement mobilisées au bénéfice des habitants : 574 000 euros sont consacrés à la petite enfance, 166 000 euros aux équipements scolaires, 130 000 euros aux politiques de santé et 148 000 euros aux travaux communautaires. Des priorités claires, des moyens proportionnés.

L'inauguration, le 13 juin 2026, de la nouvelle crèche des « Petits Anges » à Illoud constitue l'un des temps forts de ce début de mandat. Vingt ans après la création de nos premières structures d'accueil intercommunales, cet équipement de 13 places, réalisé pour près d'un million d'euros avec le soutien de nos partenaires institutionnels, témoigne de notre engagement durable en faveur de la petite enfance et de l'attractivité de notre territoire. Il vient compléter l'offre de nos deux multi-accueils existants, à Andelot-Blancheville et à Doulaincourt-Saucourt.

Ce magazine vous présente également les autres services que la Communauté de Communes développe et améliore en permanence pour vous accompagner : le Relais Petite Enfance, les espaces France Services d'Andelot-Blancheville et de Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon, qui offrent un accompagnement gratuit pour toutes vos démarches administratives, ainsi que le futur Portail Famille, un outil numérique qui simplifiera prochainement la gestion des inscriptions et des services périscolaires. Derrière chacun de ces services, des agents territoriaux engagés, formés et accompagnés par une politique de ressources humaines attentive et responsable.

Notre territoire est vivant, dynamique et solidaire. Il le restera grâce à votre confiance et à notre engagement collectif.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Nicolas LACROIX

Président de la Communauté de Communes Meuse Rognon  
Conseiller municipal de Bourdons-sur-Rognon



# Nouvelle équipe

## de la Communauté de Communes Meuse Rognon

À l’issue des dernières élections municipales, le conseil communautaire s’est réuni le 1<sup>er</sup> avril dernier pour constituer sa nouvelle équipe dirigeante. Retour sur une soirée qui engage l’avenir des 59 communes du territoire pour les six prochaines années.

### La confiance renouvelée

C’est dans une salle du conseil bien garnie que les conseillers communautaires se sont prononcés, ce mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026, sur la présidence de l’intercommunalité. Par un vote clair, ils ont reconduit Nicolas Lacroix à la tête de la Communauté de Communes Meuse Rognon pour un nouveau mandat de six ans.

Cette reconduction témoigne de la continuité souhaitée par les élus du territoire, mais aussi d’une ambition renouvelée face aux défis de demain : attractivité économique, transition énergétique, services de proximité et cohésion sociale.

### Nicolas Lacroix — Président réélu

Lors du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> avril 2026, les conseillers ont renouvelé leur confiance à Nicolas Lacroix pour un nouveau mandat à la tête de la Communauté de Communes Meuse Rognon.



### La nouvelle gouvernance

- Dans l’ordre de gauche à droite :
- Thierry Mocquet
  - Christophe Limaux
  - Sylvie Parot
  - Jean-Guillaume Decorce
  - Nicolas Lacroix
  - Jean-François Gunther
  - Marie-France Joffroy
  - Jean-Philippe Nuffer
  - Jean-Claude Brayer

### Huit vice-présidents pour couvrir l’ensemble des compétences

Autour du président, une équipe de huit vice-présidents a été constituée, chacun portant une délégation thématique précise. Cette organisation reflète la diversité et la richesse des compétences exercées par l’intercommunalité au bénéfice de ses habitants.

### Un territoire, une ambition partagée

La composition de cette nouvelle équipe illustre la volonté de l’intercommunalité de couvrir l’ensemble des enjeux du quotidien : du développement économique à la petite enfance, de la voirie à l’attractivité touristique, en passant par les politiques de santé qui restent une priorité sur nos territoires ruraux. Représentative des 59 communes membres, cette gouvernance est désormais en ordre de marche pour engager les grands projets du mandat. Les prochains conseils communautaires permettront de définir les orientations budgétaires et programmatiques pour les années à venir.

| Rang                | Élu(e)                 | Délégation                                                                |
|---------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> VP  | Jean-Claude Brayer     | Développement économique, urbanisme et politique de l’habitat             |
| 2 <sup>ème</sup> VP | Jean-François Gunther  | Affaires scolaires et périscolaires                                       |
| 3 <sup>ème</sup> VP | Marie-France Joffroy   | Politiques territoriales de santé                                         |
| 4 <sup>ème</sup> VP | Jean-Philippe Nuffer   | Finances et ressources humaines                                           |
| 5 <sup>ème</sup> VP | Thierry Mocquet        | Petite enfance et jeunesse                                                |
| 6 <sup>ème</sup> VP | Christophe Limaux      | Bâtiments, travaux, aménagements hydrauliques, ordures ménagères et SPANC |
| 7 <sup>ème</sup> VP | Jean-Guillaume Decorce | Voirie et mobilités du quotidien                                          |
| 8 <sup>ème</sup> VP | Sylvie Parot           | Vie associative, attractivité du territoire et tourisme                   |



# Le budget 2026

Le vote du budget est un évènement important de l'année pour toute institution. Il permet d'exprimer les grandes priorités fixées par l'assemblée communautaire. Pour 2026, les services aux familles et la santé restent des sujets prioritaires pour la Communauté de Communes Meuse Rognon.

**8.4 millions d'euros** de dépenses consacrées au fonctionnement de l'ensemble des services de la Com Com Meuse Rognon



## BUDGET CYCLO-RAIL

Permet de faire fonctionner le cyclo-rail des Trois Vallées à Chantaines (entretien et interventions diverses sur les espaces verts, les rails, le matériel...) **59 346 euros**

## BUDGET PETITE ENFANCE

Consacré aux crèches, centres de loisirs, séjours et relais petite enfance **963 022 euros**

## BUDGET LA POSTE

Consacré au bâtiment situé à Bourmont accueillant l'agence postale et prochainement les services du SSIAD **52 324 euros**

## BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

Consacré au fonctionnement du service (tri sélectif, ordures ménagères et déchetteries) **1 092 832 euros**

## BUDGET GÉNÉRAL

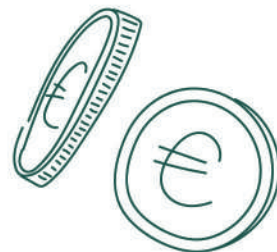
Fonctionnement général de l'EPCI (ressources humaines, finances, secrétariat général, services administratifs et techniques, gestion des bâtiments) **3 804 442 euros**

## BUDGET SCOLAIRE

Permet d'assurer le bon fonctionnement des neuf écoles, des cantines et garderies périscolaires. **2 412 728 euros**

## BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dédié au fonctionnement du service public ANC **26 077 euros**



**8.4 millions d'euros** de recettes au budget primitif 2025 permettant d'assumer le fonctionnement de nos compétences

## PRODUITS DES SERVICES

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères, facturation des cantines, garderies, crèches... **1.4 M d'euros**

## DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

provenant de différents partenaires : État, Conseil départemental, CAF... **0.8 M d'euros**

## RECETTES DIVERSES

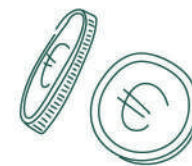
**2.9 M d'euros**

## EXCÉDENTS REPORTÉS

Il s'agit des résultats positifs de l'année 2025 reportés sur l'année 2026. **0.9 M d'euros**

## IMPÔTS ET TAXES

Taxe sur le foncier bâti, non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe GEMAPI, imposition sur l'éolien, compensations... **2.4 M d'euros**



## Un programme d'investissements de 1 M d'euros pour 2026

Grâce à des finances saines, la Communauté de Communes, avec l'aide de ses partenaires (Etat, Région, Département, GIP Haute-Marne, CAF) peut engager un programme d'investissements pour le territoire.



**574 000 euros** engagés dans le secteur de la petite enfance



**166 000 euros** d'investissements dans les écoles du territoire



**130 000 euros** en faveur de la santé



**148 000 euros** pour les travaux Communautaire

# Une nouvelle crèche de 13 places au service du territoire et de ses familles

Le 13 juin 2026, (le Président ou la Communauté de Communes Meuse Rognon) a inauguré une nouvelle crèche, en présence de Madame la Préfète, du directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne, des élus locaux, des partenaires institutionnels, des entreprises (ou acteurs locaux) et des professionnels de la petite enfance.

Vingt ans après la création des deux premières crèches intercommunales en 2007, qui avaient marqué une première étape importante dans la structuration de l'offre d'accueil de la petite enfance, la Communauté de Communes poursuit et renforce aujourd'hui son engagement en faveur des services de proximité avec cette nouvelle réalisation.

Implantée à proximité d'une entreprise de près de 400 salariés, la crèche répond à un besoin concret de solutions de garde pour les salariés du territoire. Elle constitue un levier important d'attractivité, facilitant l'organisation du travail et contribuant au dynamisme économique local.

« L'accueil de la petite enfance est un enjeu majeur, à la fois social et économique. Cette crèche répond à des besoins clairement identifiés et participe à renforcer l'attractivité de notre territoire auprès des entreprises et de leurs salariés », a souligné le Président de la Communauté de Communes.

Au-delà de son usage actuel, le site présente une histoire particulière. Le terrain, initialement propriété du Conseil départemental de la Haute Marne avait été envisagé à l'origine pour l'implantation d'une

activité économique. Ce projet n'ayant pas vu le jour, il a ensuite été réorienté afin de répondre aux besoins du territoire en matière de services à la population, notamment pour la petite enfance.

Le projet a nécessité plusieurs études techniques préalables, notamment des analyses de sol et des diagnostics réglementaires, indispensables à l'obtention des autorisations de construire. Sa réalisation a fait appel au savoir-faire d'entreprises locales, neuf sur dix étant implantées dans le département. Cet engagement a permis de garantir une réalisation conforme aux exigences techniques et réglementaires.

Conçue pour offrir un cadre sécurisé, chaleureux et adapté au développement des jeunes enfants, la crèche dispose d'espaces pensés pour favoriser l'éveil, l'autonomie et la socialisation. Une équipe de professionnels

qualifiés y accompagnera les enfants au quotidien.

Ce projet, d'un montant de près de 1 000 000 d'euros, a été réalisé avec le soutien des partenaires institutionnels et financiers, notamment (CAF, Département, Région, État...), dont l'engagement a été déterminant dans sa concrétisation.

Avec cet équipement, la Communauté de Communes Meuse Rognon confirme sa volonté de conjuguer développement économique, qualité de vie et services de proximité au bénéfice du territoire.



La crèche des « Petits Anges » a ouvert ses portes sur la commune d'Illoud le 1<sup>er</sup> juin.  
Cette structure propose d'accueillir **13 enfants** du lundi au vendredi de 7h à 19h.

## Une équipe au service de vos enfants

Une directrice éducatrice, une directrice adjointe infirmière, deux auxiliaires de puériculture et deux assistantes d'accueil petite enfance mettront leurs compétences au service des enfants et de leurs familles.

Toute l'équipe s'engagera à offrir aux enfants un cadre sécurisant, bienveillant et adapté aux besoins des enfants. Elle favorisera leur développement, leur autonomie et leur socialisation à travers des activités d'éveil et un accompagnement individualisé. L'accueil de qualité fondé sur l'écoute, le dialogue et la confiance mutuelle avec les parents sera l'une de leur priorité.



Nous disposons encore de places disponibles, alors n'hésitez pas à nous contacter.

# L'Accueil dans nos structures de petites enfances

## Multi-accueil Boubie :

Ouverture de 7h30 à 18h00  
Capacité de 15 places

104 rue division Leclerc  
52700 Andelot-Blancheville  
03.25.32.71.18  
boubie@meuserognon.fr

Direction : Mme Lafrogne Camille  
07.59.54.19.79



## Crèche des Petits Anges :

Ouverture de 7h00 à 19h00  
Capacité de 13 places

2 Route Départementale 16  
52150 Illoud  
03.39.57.06.65  
crechedespetsitanges@meuserognon.fr

Direction : Mme Lafrogne Camille  
07.59.54.19.79



## Multi-accueil Titou :

Ouverture de 7h30 à 18h00  
Capacité de 12 places

Rue Croix de Chauffourt  
52270 Doulaincourt-Saucourt  
03.25.56.55.71  
titou@meuserognon.fr

Direction : Mme Mouton Laëticia  
07.50.59.36.50



## Disponibilités dans les structures :

- Les structures de Doulaincourt et d'Illoud disposent encore de quelques places pour cette rentrée de septembre.
- La structure d'Andelot ne propose plus de place régulière ; pour les accueils occasionnels, contactez-nous pour évaluer ensemble vos besoins.

**Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : crèches Meuse Rognon.**

## Relais Petite Enfance "Arc-en-ciel"

UN LIEU D'ACCUEIL, D'ÉVEIL ET D'INFORMATIONS  
POUR LES ENFANTS, LES FAMILLES ET  
LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Le Relais Petite Enfance (RPE) « Arc-en-ciel » est un service gratuit de la Communauté de Communes Meuse Rognon, dédié aux parents, futurs parents, assistants maternels et candidats à l'agrément.

Véritable lieu d'information, d'accompagnement et de rencontre, le RPE a pour mission de soutenir les familles dans leurs recherches de modes d'accueil, d'informer les parents employeurs sur leurs démarches administratives et d'accompagner les professionnels de la petite enfance dans leur pratique quotidienne.

Le RPE propose également des ateliers d'éveil destinés aux jeunes enfants accompagnés de leur assistant maternel. Ces temps collectifs favorisent la socialisation, la découverte, le jeu, la motricité et l'éveil des tout-petits, dans un cadre bienveillant et adapté à leur développement.

**Melany TEYSSANDIER**

Responsable & Animatrice

Rue de l'école  
52150 ILLOU

03.25.01.87.48

rpe@meuserognon.fr

Facebook : Relais Petite  
Enfance Arc-en-ciel



## PERMANENCES ET ACCUEIL DU PUBLIC

Melany TEYSSANDIER, responsable et animatrice du RPE, vous accueille sur rendez-vous ou par téléphone :



**MARDI**  
8h45 à 12h00

à ILLOU



**JEUDI**  
14h00 à 18h30

à ANDELOT  
(locaux France Services)



**VENDREDI**  
9h00 à 12h00  
et 14h00 à 17h00

à ILLOU  
une semaine sur deux  
(semaines impaires)

Ces permanences permettent d'obtenir des renseignements sur les modes d'accueil, l'emploi d'un assistant maternel, les contrats de travail, les droits et obligations des employeurs et salariés, ainsi que tout accompagnement lié à la petite enfance.

## LE RPE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Afin d'être au plus près des familles et des professionnels du territoire, le Relais Petite Enfance souhaite prochainement développer de nouveaux lieux d'accueil et d'animation. Des ateliers sont actuellement à l'étude à :

► la bibliothèque de BREUVANNES-EN-BASSIGNY  
► ROCHES-BETTAINCOURT

permettant ainsi de renforcer l'offre de proximité sur l'ensemble du territoire communautaire.



**POUR LES PARENTS  
& FUTURS PARENTS**

- être accompagné dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)
- être informé et accompagné lors de l'embauche (connaissance des droits et devoirs du parent employeur, contrat de travail etc)
- rencontrer d'autres parents et professionnels de la petite enfance



**POUR LES ASSISTANT(E)S  
MATERNEL(LE)S**

- échanger et rencontrer d'autres professionnels dans un moment convivial
- bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement dans les pratiques professionnelles afin d'améliorer la qualité d'accueil de l'enfant
- découvrir le métier d'assistant(e) maternel(le)



**POUR LES ENFANTS**

- se familiariser avec le monde qui l'entoure avec son assistant(e) maternel(le)
- participer à différents ateliers pour favoriser son développement
- rencontrer et jouer avec d'autres enfants



## LES ATELIERS D'ÉVEIL

Le RPE propose des ateliers d'éveil itinérants pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) :

- Jeudi de 9h30 à 11h30 à l'ancienne cyber-base de SAINT-BLIN
- Jeudi de 9h30 à 11h00 à la médiathèque de RIMAUCCOURT
- Vendredi de 9h30 à 11h30 au RPE à ILLOU



Au programme : activités manuelles, motricité, éveil sensoriel, lectures, comptines, jeux libres et découvertes adaptées à l'âge des enfants.



Grandir, jouer, découvrir et accompagner : le RPE est un lieu de vie, d'échanges et de ressources, au service des familles et des professionnels de la petite enfance.



# REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES



*Simplifiez-vous la vie!*

Optez pour le  
**PRÉLÈVEMENT  
AUTOMATIQUE**  
pour **2027!**



## LES AVANTAGES DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



### PLUS SIMPLE

Votre facture est  
réglée automatiquement  
à la date prévue.



### PLUS SEREIN

Plus de risque d'oubli,  
de retard ou  
de pénalités.



### PLUS PRATIQUE

Aucune démarche  
à effectuer à chaque  
échéance.



### 100 % SÉCURISÉ

Vos prélèvements sont  
effectués dans le cadre  
de la réglementation  
bancaire en vigueur.



### PLUS ÉCOLOGIQUE

Moins de papier,  
moins d'envois postaux :  
un geste concret pour  
l'environnement.



## ANTICIPEZ DÈS AUJOURD'HUI!

Vous avez jusqu'au **15 décembre 2026**  
pour retourner votre dossier complété à la Ccmr.

[www.meuserognon.fr/accueil/ordures-menageres/](http://www.meuserognon.fr/accueil/ordures-menageres/)



[aom@meuserognon.fr](mailto:aom@meuserognon.fr)



03 25 02 74 86 – choix 2

## France Services : un accompagnement gratuit près de chez vous

Besoin d'aide pour effectuer une démarche administrative en ligne ? Les espaces France Services de la Communauté de Communes Meuse Rognon vous accompagnent gratuitement dans vos démarches du quotidien.

Déclaration de revenus, demande de retraite, aide au logement, création d'un compte en ligne, démarches liées à la santé ou à l'emploi... Les conseillers France Services sont à votre disposition pour vous guider, vous informer et vous aider à réaliser vos démarches en toute simplicité.



**France Services :**  
un service public gratuit,  
proche de vous  
et à votre écoute.

Les usagers peuvent également être accompagnés pour effectuer leurs démarches sur la plateforme France Titres (anciennement ANTS), notamment pour :

- les demandes de carte grise ;
- les déclarations de cession d'un véhicule ;
- les demandes de permis de conduire ;
- le suivi de dossiers en ligne ;
- la création et l'utilisation d'un compte FranceConnect.

Cet accompagnement est entièrement gratuit et permet à chacun de gagner du temps tout en bénéficiant d'un soutien personnalisé.

Pour être au plus près des habitants, la Communauté de Communes dispose de deux espaces France Services, à Andelot-Blancheville et à Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon.

Que vous soyez à l'aise ou non avec les outils numériques, n'hésitez pas à pousser la porte de l'un de ces services de proximité. Les conseillers sont là pour vous accueillir, vous écouter et vous accompagner dans vos démarches administratives.

## Andelot-Blancheville :

87 rue Division  
du Général Leclerc

**03 25 03 11 57**

ou par courriel à l'adresse suivante :  
[franceservices@meuserognon.fr](mailto:franceservices@meuserognon.fr)

- **Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :**  
de 9h00 à 12h00,  
puis de 13h30 à 16h00
- **Samedi :**  
de 9h00 à 12h00

## Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon :

**03 25 30 43 83**

ou par courriel à l'adresse suivante : [bourmont@france-services.gouv.fr](mailto:bourmont@france-services.gouv.fr)

- **Mardi et mercredi :** de 9h00 à 12h00, puis de 13h15 à 16h45
- **Jeudi :** de 10h15 à 12h00, puis de 13h15 à 16h45
- **Vendredi :** de 9h00 à 12h00, puis de 13h15 à 16h45
- **Samedi :** de 9h00 à 12h15

# Les Ressources Humaines,

un service essentiel au bon fonctionnement de la  
Communauté de Communes Meuse Rognon.

Au cœur du fonctionnement de la Communauté de Communes, les ressources humaines jouent un rôle stratégique souvent méconnu du grand public. Derrière chaque service rendu aux habitants – qu’il s’agisse des ordures ménagères, de l’aménagement du territoire, de la petite enfance, du scolaire ou du périscolaire, des services techniques ou administratifs – se trouvent des femmes et des hommes engagés au service des usagers du territoire.

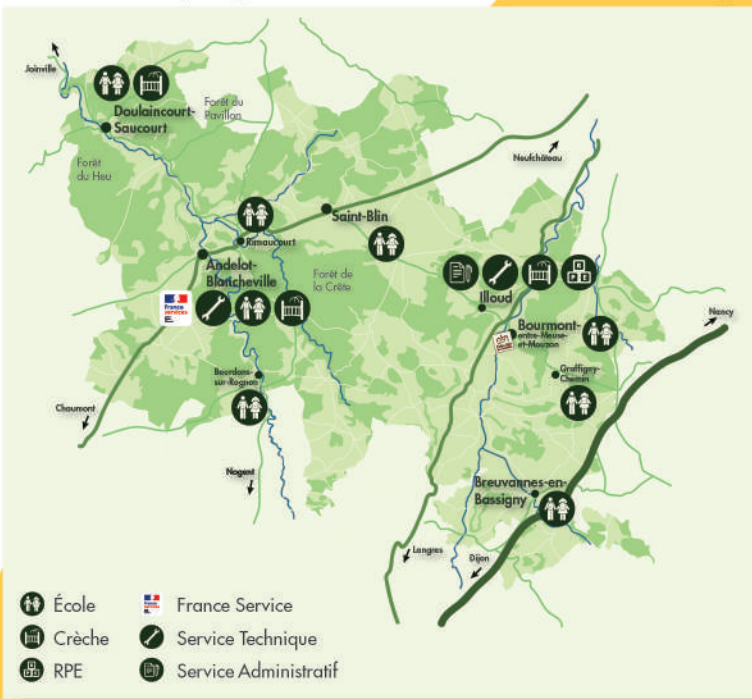
Le service des ressources humaines assure la gestion quotidienne des agents territoriaux tout en accompagnant l’évolution des métiers et des compétences. Recrutement, formation, mobilité, prévention des risques professionnels, qualité de vie au travail : les missions sont nombreuses et contribuent directement à la performance des services publics locaux.

La Communauté de Communes s’attache ainsi à développer une politique RH moderne et responsable, fondée sur l’écoute, le dialogue social et la valorisation des talents. Des actions de formation régulières comme la santé et la sécurité au travail (2 sessions de formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) sont prévues pour la fin d’année), des dispositifs favorisant le bien-être au travail et des parcours professionnels adaptés permettent aux agents de s’épanouir tout en renforçant la qualité du service public.

Plus qu’une fonction administrative, les ressources humaines constituent aujourd’hui un véritable levier de développement pour la collectivité. En accompagnant les agents dans leur parcours professionnel et en anticipant les besoins de demain, elles participent activement à la construction d’un territoire dynamique, solidaire et attractif.

Investir dans les femmes et les hommes qui font vivre la Communauté de Communes, c’est investir dans l’avenir du territoire et dans la qualité des services rendus à ses habitants.

## Un accompagnement croissant des usagers



- |                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ILLOUD</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Service administratif : 9 agents</li><li>- Service technique : 1 agent</li><li>- Crèche « Les petits Anges » : 4 agents</li><li>- RPE : 1 agent</li></ul> | <b>ANDELOT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- France Services : 2 agents</li><li>- Service technique : 1 agent</li><li>- École : 7 agents</li><li>- Crèche « Boubie » : 8 agents</li></ul> |
| <b>BOURMONT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- École : 8 agents</li></ul>                                                                                                                              | <b>BOURDON-SUR-ROGNON</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- École : 4 agents</li></ul>                                                                                                        |
| <b>SAINT-BLIN</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- École : 2 agents</li></ul>                                                                                                                            | <b>BREUVANNES-EN-BASSIGNY</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- École : 6 agents</li></ul>                                                                                                    |
| <b>RIMAUCCOURT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- École : 4 agents</li></ul>                                                                                                                           | <b>GRAFFIGNY-CHEMIN</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- École : 4 agents</li></ul>                                                                                                          |

# La Communauté de Communes investit pour simplifier le quotidien des familles

## Le portail Famille

Dans le cadre de sa politique en faveur des familles et de la modernisation des services publics, la Communauté de Communes poursuit ses investissements pour améliorer l’accompagnement des usagers.

Parmi les projets engagés : la création d’un Portail Famille, un nouvel outil numérique conçu pour rendre les démarches périscolaires plus simples, plus rapides et plus accessibles.

Ce projet, actuellement en cours de déploiement, illustre la volonté des élus de proposer des services modernes, efficaces et adaptés aux besoins des habitants du territoire.

## Un outil moderne au service des familles

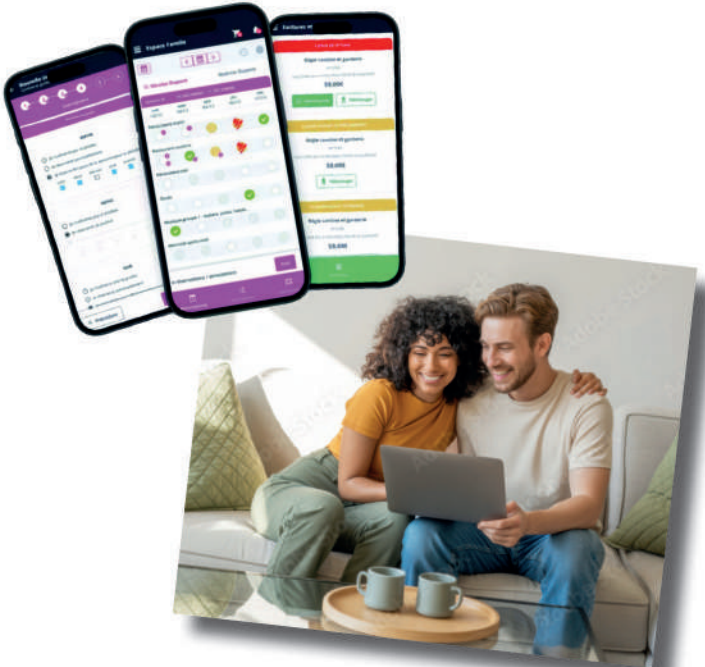
Les inscriptions périscolaires demain... en quelques clics !

À partir de cette fin d’année, les familles pourront accéder à un espace personnel sécurisé permettant d’effectuer de nombreuses démarches en ligne. Connecté au logiciel Parascol, ce portail deviendra le point d’entrée unique pour suivre facilement toute la vie périscolaire de leurs enfants.

Avec le Portail Famille, il sera possible de :

- Consulter et mettre à jour ses informations administratives ;
- Déposer les documents nécessaires au dossier ;
- Effectuer les inscriptions aux services périscolaires ;
- Gérer les réservations et les annulations en ligne ;
- Consulter les factures et suivre ses démarches en temps réel.

Accessible 24h/24 et 7j/7, ce nouvel outil apportera davantage de simplicité, de réactivité et de confort au quotidien.



## Rentrée 2026-2027 placée sous le signe du changement

Même si le Portail Famille ouvrira ses services d’ici la fin de l’année, sa mise en place est déjà engagée. Depuis plusieurs mois, les équipes du service scolaire se mobilisent pour préparer cette évolution : saisie des inscriptions dans le logiciel, formation des agents et mise en place du pointage des présences sur tablette dès la rentrée de septembre. Cette nouvelle organisation permettra, à terme, de proposer aux familles un accès plus simple et plus pratique aux services périscolaires.

Cette période de transition permettra aux familles de se familiariser progressivement avec ce nouvel outil et aux équipes de veiller à son bon fonctionnement avant son ouverture.

# Contacts et informations pratiques

## Secrétariat

Ameline BRETON

03 25 02 74 86

secretariat@meuserognon.fr

☑ Du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h30 (mercredi : 8h-12h).

## Service Ordures Ménagères

Sophie FERRAND

03 25 02 74 86

aom@meuserognon.fr

☑ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00 (sauf le mercredi : de 8h à 12h).

## France Services (Andelot-Blancheville)

Vanessa BORNOT et Laurence PONTAILLER

03 25 03 11 57

franceservices@meuserognon.fr

☑ Du mardi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 16h - Le Samedi de 9h à 12h.

## Service Ressources humaines

Séverine MARGAINE

03 25 02 74 86

rh@meuserognon.fr

## Service Périscolaire

Marine GALLISSOT

03 25 02 74 86

periscolaire@meuserognon.fr

☑ Du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h30 (sauf le mercredi : de 8h à 12h).

## Crèche Boubie (Andelot-Blancheville)

Camille LAFROGNE

03 25 32 71 18

boubie@meuserognon.fr

☑ Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

## Crèche Titou (Doulaincourt-Saucourt)

Laëtitia MOUTON

03 25 56 55 71

titou@meuserognon.fr

☑ Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

## Crèche Petits Anges (Illoud)

Camille LAFROGNE

03 39 57 06 65

crechedespetsitsanges@meuserognon.fr

☑ Du lundi au vendredi de 7h à 19h.

## Relais Petite Enfance

Melany TEYSSANDIER

03 25 01 87 48

rpe@meuserognon.fr

☑ Le mardi de 8h45 à 12h, le jeudi de 14h à 18h30,  
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Retrouvez toutes les informations sur le site internet  
de la Communauté de Communes : [www.meuserognon.fr](http://www.meuserognon.fr)

Publication de la Communauté de Communes Meuse Rognon

Direction de la publication : Nicolas LACROIX

Rédacteurs et photographes : Services de la CCMR

Siège social : 1 allée de la Grande Fontaine 52150 ILLOUD

03 25 02 74 86 - [communication@meuserognon.fr](mailto:communication@meuserognon.fr)

Retrouvez-nous sur notre site internet : [meuserognon.fr](http://meuserognon.fr) ou sur notre page facebook